

SAMEDI 24 NOVEMBRE 2018

Allocution du président du Sénat
Ajournement de la séance publique

SOMMAIRE

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU SÉNAT	1
M. Gérard Larcher, président du Sénat	1
AJOURNEMENT DE LA SÉANCE PUBLIQUE	1
ANNEXES.....	2
<i>Ordre du jour du lundi 26 novembre 2018</i>	2

SÉANCE du samedi 24 novembre 2018

26^e séance de la session ordinaire 2018-2019

PRÉSIDENCE DE M. GÉRARD LARCHER

SECRÉTAIRES :

M. JOËL GUERRIAU, M. DOMINIQUE DE LEGGE.

La séance est ouverte à 10 h 20.

Le procès-verbal de la précédente séance, constitué par le compte rendu analytique, est adopté sous les réserves d'usage.

Allocution du président du Sénat

M. Gérard Larcher, *président du Sénat*. – Messieurs les ministres, mes chers collègues, comme vous le savez, j'ai décidé de réunir la Conférence des présidents ce matin, à la suite d'une interruption de nos travaux provoquée par une déclaration du ministre de l'action et des comptes publics sur les réseaux sociaux qui, absent de l'hémicycle, a caricaturé un vote unanime du Sénat hier après-midi.

Cette déclaration me paraît en contradiction avec les propos tenus par le président de la République et le Premier ministre, qui disaient avoir entendu et compris le sentiment d'abandon et de lassitude qui gagne les maires, en particulier ceux des petites communes.

Pour retrouver la sérénité de nos débats, j'ai donc souhaité savoir si la position exprimée par le ministre de l'action et des comptes publics reflétait l'état d'esprit du Gouvernement vis-à-vis des élus locaux qui font preuve, comme vous le savez, de dévouement au service de leurs concitoyens.

Sur son appel, je me suis entretenu hier soir avec le Premier ministre qui m'a fait part de sa volonté d'apaisement avec les élus locaux et la représentation nationale.

Le Gouvernement, par la voix du ministre chargé des Relations avec le Parlement, que je remercie, a confirmé que la position du ministre de l'action et des comptes publics n'était pas celle du Gouvernement et a rappelé qu'il était attentif aux travaux du Sénat sur le statut des élus locaux, dont la revalorisation du mandat.

« La France ne serait pas la même sans ses maires... Être aux côtés des maires de France, c'est être aux côtés des Français » écrivait le président de la République dans sa lettre adressée à tous les maires de France le 16 novembre dernier.

Si l'on veut pouvoir restaurer un dialogue sain et serein entre les élus locaux et l'État, il faut commencer par témoigner du respect et passer aux actes et respecter la représentation nationale.

Ce tweet est une *fake news* ministérielle qui alimente tous les populismes, prompts à s'en emparer. La Conférence des présidents demande son retrait. Je vais donc suspendre la séance jusqu'à ce que le Gouvernement nous ait informés de ce retrait.

Nos travaux pourront alors se poursuivre et je porterai une attention toute particulière à un principe pour moi essentiel au Sénat : le respect des uns et des autres. Cela s'applique aussi à M. Darmanin, qui doit en tirer toutes les conséquences dans la journée.

(Applaudissements sur tous les bancs, à l'exception de ceux du groupe LaREM)

La séance est suspendue à 10 h 25.

PRÉSIDENCE DE MME HÉLÈNE CONWAY-MOURET,
VICE-PRÉSIDENTE

La séance reprend à 13 heures.

Ajournement de la séance publique

Mme la présidente. – La demande formulée par le président du Sénat au nom de la Conférence des présidents n'ayant pas été satisfaite, je vais lever la séance.

La Conférence des présidents se réunira lundi 26 novembre 2018, à 9 heures, pour fixer l'ordre du jour de nos travaux.

La séance est levée à 13 h 1.

Jean-Luc Blouet

Direction des comptes rendus

Annexes

Ordre du jour du lundi 26 novembre 2018

Séance publique

***Sous réserve des conclusions
de la Conférence des présidents
du lundi 26 novembre 2018 à 9 heures***

À 10 heures, 14 h 30 et le soir

Présidence :

M. Vincent Delahaye, vice-président
Mme Hélène Conway-Mouret, vice-présidente
Mme Catherine Troendlé, vice-présidente

Secrétaires :

Mme Jacky Deromedi – Mme Françoise Gatel

- Suite du projet de loi de finances pour 2019, adopté par l'Assemblée nationale (n°146, 2018-2019)

Rapport général fait au nom de la commission des finances par M. Albéric de Montgolfier, rapporteur général (n°147, 2018-2019)

Avis fait au nom de la commission des affaires économiques (n°148, 2018-2019), tomes I à VIII.

Avis fait au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées (n°149, 2018-2019), tomes I à XI.

Avis fait au nom de la commission des affaires sociales (n°150, 2018-2019), tomes I à VIII.

Avis fait au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication (n°151, 2018-2019), tomes I à VI.

Avis fait au nom de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable (n°152, 2018-2019), tomes I à IV.

Avis fait au nom de la commission des lois (n°153, 2018-2019), tomes I à XIV.

- Suite de l'examen des articles de la première partie.